MAIRIE
DE
HONFLEUR

ARRETE N° 2025 – 116

SUR LA CIRCULATION & LE STATIONNEMENT

Déménagement

Rue de L'Homme de Bois n° 46

Dimanche 9 Mars 2025

Services Techniques

NOUS, Maire de la Ville de Honfleur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1 à L2212-6, et L2213-1 à L2213-6,

VU l'arrêté municipal sur la circulation et le stationnement des véhicules-en Ville du 20 Octobre 1969, visé par Monsieur le Préfet le 15 Novembre 1969,

VU le Code de la Route, notamment en son article L 411-1,

VU l'arrêté municipal en date du 29/05/2020 portant délégation de fonctions et de signatures attribué à Monsieur Jérôme HAMEL,

VU la demande de Madame CRETIN Valérie – 46, rue de l'Homme de Bois – 14600 Honfleur, afin d'effectuer un déménagement, Rue de L'homme de Bois au n° 46, Dimanche 9 Mars 2025, de 8h00 à 12h00,

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire la circulation pendant l'intervention,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1 : La Demandeuse est autorisée à effectuer un déménagement, RUE DE L'HOMME DE BOIS au n° 46, DIMANCHE 9 MARS 2025, de 8H00 à 12H00,

ARTICLE 2 : La circulation sera interdite, Rue de l'Homme de Bois, partie comprise entre la Place Hamelin et la Rue Albert 1er, à la date et horaires cités dans l'article 1, afin que la Demandeuse effectue le déménagement.

ARTICLE 3 : L'accès aux Service de Secours et de Police, devra être maintenu pendant la durée de l'intervention.

ARTICLE 4 : Des panneaux réglementaires et des déviations avec affichage du présent Arrêté seront posés par la Demandeuse.

ARTICLE 5 : Le droit des tiers est expressément réservé.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie, Messieurs les Responsables des Services Techniques Municipaux, du Centre de Secours et de la Police Municipale et à la Société intervenante chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à HONFLEUR le 24 Février 2025
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Circulation : Jérôme HAMEL

MAIRIE DE HONFLEUR (Calvados)

MAIRIE DE HONFLEUR - BP 80049 - 14600 HONFLEUR CEDEX
☎ 02 31 81 88 00 - Fax : 02 31 89 18 76 - e-mail : mairie@ville-honfleur.fr